
**Biocombustibles solides — Classes et
spécifications des combustibles —**

**Partie 4:
Classes de plaquettes de bois**

Solid biofuels — Fuel specifications and classes —

iTEH Standards

**(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview**

[ISO 17225-4:2021](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/0801f852-17a8-4b4a-8f16-6390fc45f011/iso-17225-4-2021>



Numéro de référence
ISO 17225-4:2021(F)

© ISO 2021

iTeh Standards

(<https://standards.iteh.ai>)

Document Preview

[ISO 17225-4:2021](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/0801f852-17a8-4b4a-8f16-6390fc45f011/iso-17225-4-2021>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

	Page
Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	2
4 Symboles et abréviations	2
5 Spécification des classes des plaquettes de bois	3
Annexe A (informative) Lignes directrices générales sur la masse volumique apparente de plaquettes de bois	8
Bibliographie	9

iTeh Standards

(<https://standards.iteh.ai>)

Document Preview

[ISO 17225-4:2021](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/0801f852-17a8-4b4a-8f16-6390fc45f011/iso-17225-4-2021>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 238, *Biocombustibles solides*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 17225-4:2014), qui a fait l'objet d'une révision technique. Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- mise à jour de la classification de la distribution granulométrique;
- mise à jour des classes de teneur en humidité et de teneur en cendres;
- mise à jour de l'[Annexe A](#).

Une liste de toutes les parties de la série ISO 17225 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

L'objectif de la série de normes ISO 17225 est de fournir des principes clairs et univoques de classification des biocombustibles solides, de servir d'outil pour permettre des échanges commerciaux efficaces et une bonne compréhension entre vendeur et acheteur, ainsi que de moyen de communication avec les fabricants de matériel. Elle permettra également de faciliter les procédures d'autorisation administrative et l'établissement de rapports^[2].

Le présent document couvre l'utilisation de classes de plaquettes de bois pour les applications de petite à moyenne taille dans les habitations, les commerces et les bâtiments publics.

Selon le type de technologie de conversion d'énergie utilisée (chaudières, appareils de chauffage, gazéifieurs, etc.), les tolérances associées à une qualité spécifique de plaquettes de bois sont différentes.

Échelles d'applications et plage de fonctionnement type:

- au-dessous de 100 kW (habitats);
- entre 75 kW et 500 kW (de petite taille; par exemple habitations, commerces et bâtiments publics);
- entre 500 kW et 1,5 MW (de taille moyenne; commerces et bâtiments publics);
- entre 1,5 MW et 5 MW (de grande taille; petites installations industrielles et chauffage urbain);
- au-dessus de 5 MW (industries; il est recommandé d'utiliser l'ISO 17225-1 ou l'ISO/DIS 17225-9¹).

L'échelle utilisée pour regrouper les applications avec plaquettes de bois n'est donnée qu'à titre d'illustration. En pratique, certains chevauchements entre les applications et les échelles sont probables.

Les applications destinées aux habitations, aux petits et moyens commerces et aux bâtiments publics nécessitent un combustible de haute qualité pour les raisons suivantes:

- les équipements à petite échelle ne disposent habituellement pas de commandes sophistiquées ni d'épurateurs de fumées; [ISO 17225-4:2021](https://standards.iten.it/catalog/standards/iso/08018/117341a6f6390fc45f011/iso-17225-4-2021)
- en général, ils ne sont pas gérés par un spécialiste du chauffage;
- ils sont souvent situés dans des zones résidentielles et habitées.

NOTE 1 Les plaquettes de bois produites conformément au présent document peuvent être utilisées dans des chaudières soumises à essai conformément à l'EN 303-5^[1].

NOTE 2 Pour des contrats individuels et une application industrielle, l'ISO 17225-1 ou l'ISO 17225-9 peuvent être utilisées.

Bien que ce document être obtenues séparément, elles nécessitent une compréhension globale des normes fondées sur l'ISO 17225-1 et de celles qui la complètent. Il est recommandé de se procurer l'ISO 17225-1 et de l'utiliser conjointement avec le présent document.

1) En cours de préparation. Stade au moment de la publication: ISO/DIS 17225-9:2021.

